

# PROJET SOCIAL

## 2021 - 2024

### Synthèse



## Le RAI l'association

Le Réseau d'Animation Intercommunal (RAI) existe depuis 1998. Il a été créé par le tissu associatif local et les élus de l'ex-Communauté de Communes de Marckolsheim et environ. Il bénéficie d'un agrément délivré par la CAF en tant qu'Espace de Vie Sociale depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2012.

L'association développe des animations sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Commune du Ried de Marckolsheim (CCRM).



---

Le projet associatif  
du RAI définit que :

Ces actions s'inscrivent dans une perspective de partenariat et de développement local

L'association a pour but la mise en œuvre d'une politique d'animation socio-culturelle intercommunale concertée à l'échelle du territoire de la CCRM, particulièrement en faveur de la jeunesse

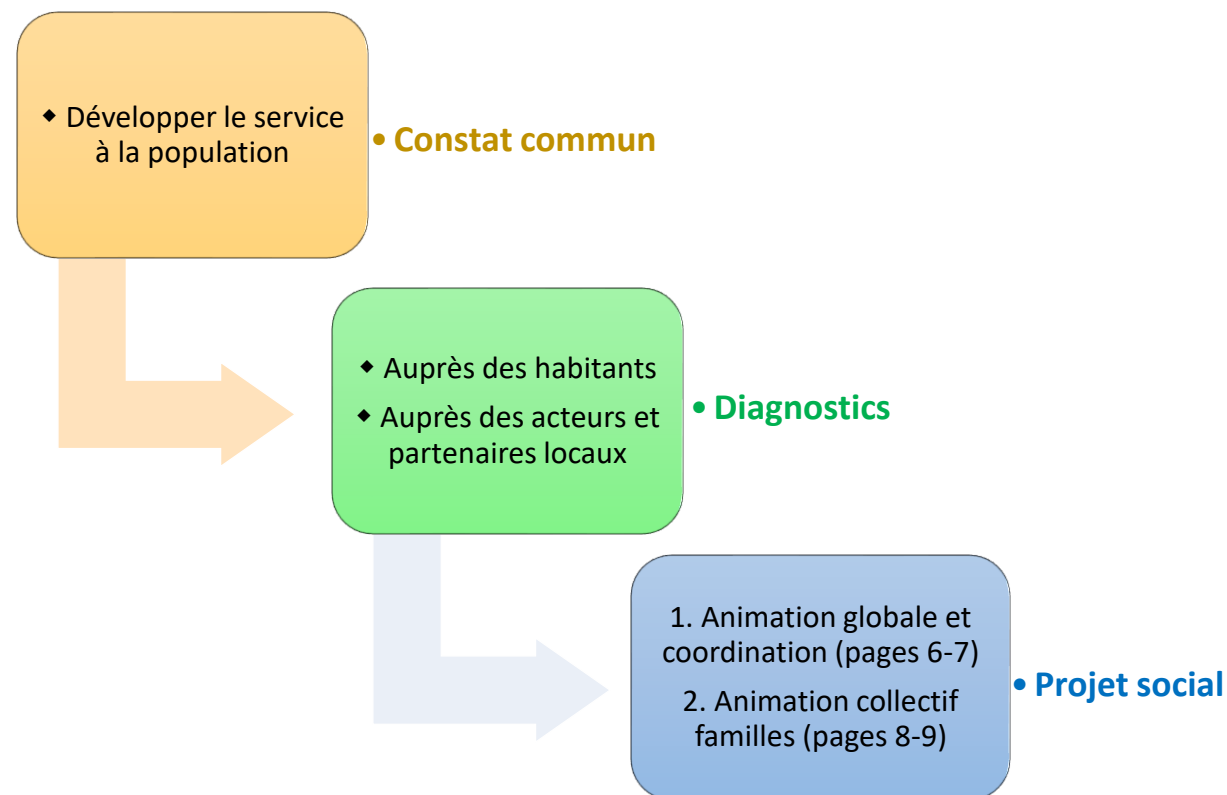
---

Dans ce cadre, l'association propose et met en œuvre des stratégies éducatives portant sur :

- des activités socio-culturelles et sportives diverses
- des actions culturelles et citoyennes
- des actions d'animations et de prévention en partenariat avec les établissements scolaires
- le soutien à la formation d'animateurs
- le soutien et l'accompagnement aux associations locales

## Le RAI devient Centre Socio-Culturel !

Un **constat commun** avec les élus sur la nécessité de développer le service à la population sur un territoire en mutation, avec notamment une évolution démographique importante (15 892 habitants en 1999 contre 20 189 en 2017 selon l'INSEE).



Pour mieux prendre en compte les besoins, deux **diagnostics** ont été menés au cours de l'année 2020 :

1. L'un auprès des habitants porté par le RAI et ses partenaires mobilisés au sein du comité de pilotage (Espace Enfants du Grand Ried, AGF Saasenheim, MJC Marckolsheim, MJC Mackenheim, Conseil Départemental).
2. L'autre auprès des acteurs et des partenaires locaux porté par la CCRM et réalisé par le cabinet ITHEA.

Ces diagnostics ont été partagés et les constats ont permis l'élaboration du **projet social** du RAI, mais serviront également à étayer la réflexion et les projets des partenaires. A ce titre il est un outil co-construit, partagé et consensuel sur le territoire.

## MISE EN ŒUVRE du Projet Social :

Le projet social est la clé de voûte qui permet de répondre aux finalités et missions d'un Centre Socio-Culturel, précisées dans la circulaire CNAF N°2012-013 relative à l'animation de la vie sociale. Il a pu prendre corps grâce à l'implication des partenaires institutionnels et associatifs.

Les attendus de la CAF se déclinent sur 3 axes de façon concomitante :

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sur le territoire
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité

Les missions générales du Centre Socio-Culturel fixées dans ce cadre sont :

- Lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité
- Lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets

Auxquelles s'ajoutent des missions complémentaires :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire
- Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'intervention prioritaires

# PROJET SOCIAL

Détail des axes d'orientations

1. Animation globale et coordination
2. Animation collectif famille

# 1 – ANIMATION GLOBALE ET COORDINATION

## Axe d'orientation n°1 :

**Etre un lieu d'intégration favorisant le vivre ensemble la convivialité et le partage**

### Problématique repérée sur le territoire (lors du diagnostic et du bilan du précédent contrat de projet) :

- Manque de connaissance de l'offre de loisirs : 45.9% de la population interrogée affirme ne pas participer régulièrement à une activité de loisir sur le territoire de la CCRM essentiellement par manque d'information (pour 47%). Par ailleurs, 49% des répondants du questionnaire ne font partie d'aucune association.
- Un territoire familial et une augmentation significative de la population
- Problème de mobilité :
- Une part importante de jeunes en situations potentielles de précarité : 25% de chômage chez les 18 - 25 ans sur le territoire (ce chiffre est de 37% pour Marckolsheim)

**Objectif général : Renforcer le lien social – Identifier les besoins des habitants et les orienter vers des solutions adaptées à chacun**

### Objectifs opérationnels :

- Développer l'offre de loisirs tout public.
- Créer un lieu d'accueil personnalisé, pour une meilleure prise en compte des besoins
- Renforcer le lieu d'accueil, d'échange et de ressources à destination d'un public jeune adulte

### Résultats et impacts attendus :

- Intégrer les personnes dans le tissu social /associatif
- Renforcer la solidarité sur le territoire
- Apporter des réponses personnalisées

### Plan d'actions

#### Exemple d'action :

##### Action PASSERELLE

Accompagnement individuel et collectif auprès des jeunes en recherche de stage ou d'emploi (aide dans leurs démarches de recherche de stage ou de job d'été ou encore accompagnement dans la recherche d'emploi en lien avec la mission locale.)

#### Exemple d'action :

##### ACCUEIL PERSONNALISE

Proposé par la chargée d'accueil du RAI (RV individuels pour une assistance aux démarches administratives et l'accès numérique)

#### Exemple d'action :

##### Développement de l'offre de loisir en faveur du tout public et intergénérationnel

Animations à vivre en famille afin de permettre des temps d'activités partagés par tous les membres d'une famille, quels que soient leurs âges ou leur degré de parenté (également ouvert aux grands-parents/petits enfants par exemple)

### Critères d'évaluation :

- Critère quantitatif :
  1. Nombre de personne touchées
  2. Mixité des publics
- Critère qualitatif : Enquête de satisfaction auprès du public

# 1 – ANIMATION GLOBALE ET COORDINATION

**Axe d'orientation n°2 :**

**Faire société en favorisant les échanges et la collaboration.**

**Problématique repérée sur le territoire** (lors du diagnostic et du bilan du précédent contrat de projet) :

- Nécessité d'améliorer la communication sur le territoire : Absence de lisibilité + un tissu associatif dense mais méconnu (plus de 200 associations sur la CCRM en 2018)
- Besoin de créer une dynamique à l'échelle intercommunale sur le développement de la politique jeunesse
- Engagement citoyen : Il existe un potentiel d'engagement bénévole sur le territoire (plus de 40 personnes ayant répondu au questionnaire expriment le souhait de s'investir dans une association en tant que bénévole)

**Objectif général : Développer le partenariat et la complémentarité entre les structures ou associations du territoire.**

**Objectifs opérationnels :**

- Renforcer le partenariat sur le territoire pour favoriser une collaboration plus étroite et créer un effet de synergie
- Promouvoir le renouvellement et l'engagement des bénévoles au sein des associations

**Résultats et impacts attendus**

- Plus de bénévoles au sein des associations
- Un tissu associatif connu des habitants
- Une collaboration plus régulière et identifiée
- Améliorer la visibilité des services sur le territoire
- Mutualisation des moyens et des publics

**Plan d'actions**

**Exemple d'action :**  
Organisation un Forum des associations et du bénévolat sur le territoire de la CCRM.

**Exemple d'action :**  
Comité opérationnel  
Réunions régulières des acteurs socio-culturel du territoire pour une mise en commun des actions et projets.

**Exemple d'action :**  
Poursuivre l'offre de formation des bénévoles sur le territoire.

**Critères d'évaluation :**

- Nombre d'associations impliquées dans les projets
- Nombre d'actions communes réalisées

## 2 - LES AXES DU PROJET D'ANIMATION COLLECTIF FAMILLES

### Axe d'orientation n°1 :

### Le centre socio-culturel acteur d'intégration des familles sur le territoire

#### Problématique repérée sur le territoire (lors du diagnostic et du bilan du précédent Projet d'Animation Collectif Familles) :

- Un territoire familial et une augmentation significative de la population.
- Une augmentation du nombre de familles monoparentales (+ 41% entre 2007 et 2017 soit 679 familles).
- Des foyers en situation de grande précarité moins présents sur le territoire de la CCRM, mais un parcours d'accompagnement à renforcer.
- Des familles fragiles qui ne fréquentent pas les structures et associations du territoire.
- Un besoin en termes de :
  1. Lieux de rencontre et de conseils avec une professionnelle mais aussi avec d'autres familles
  2. Soutien scolaire
  3. Solution de répit pour les parents

#### Objectif général : Cheminer avec les familles dans leur quotidien

##### Objectifs opérationnels :

- Identifier les besoins et proposer un accompagnement personnalisé
- Développer des actions spécifiques pour les familles
- Informer et orienter les familles vers les services proposés sur le territoire

##### Résultats et impacts attendus :

- Création de liens entre les familles : Sortir des familles de l'isolement
- Permettre aux parents de passer plus de temps avec leurs enfants
- Des familles mieux informées et orientées vers les services disponibles

#### Plan d'actions

##### Exemples d'actions :

Proposer des temps de rencontre permettant aux familles d'échanger afin de développer  
» *l'apprentissage par les pairs* »

##### Exemples d'actions :

**ACCUEIL PERSONNALISÉ**  
Proposé par la Référente Famille (RV individuels pour conseils et orientations vers les structures et services adaptés)

##### Critères d'évaluation :

- Critère quantitatif : Nombre de familles rencontrées
- Critère qualitatif : Enquête de satisfaction auprès du public

## 2 - LES AXES DU PROJET D'ANIMATION COLLECTIF FAMILLES

### Axe d'orientation n°2 :

### Le centre socio-culturel lieu de cohésion et de coordination des acteurs de la parentalité

#### Problématique repérée sur le territoire (lors du diagnostic et du bilan Projet d'Animation Collectif Familles) :

- Des structures et des services mal connus ou identifiés (30% des répondants à l'enquête indiquent ne connaître aucun des services cités)
- Un public qui ne fait pas forcément appel aux structures ou service existants : 25.39% des personnes qui se sont exprimées indiquent ne faire appel à aucun des services ou structures cités par manque d'intérêt tout d'abord (32%) puis par manque d'information (19.58%) ou du fait d'horaires d'ouverture jugés inadaptés (19.58%).
- Une nécessité d'adhésion multiples qui génère un coût important pour les familles.
- Des familles en difficulté peu identifiées sur le territoire, en lien avec une non-fréquentation des structures malgré une forte volonté d'accueil par les acteurs.

**Objectif général : Renforcer la coopération et la complémentarité entre les associations, les structures et les collectivités qui œuvrent dans le soutien à la parentalité**

#### Objectifs opérationnels :

- Faire vivre le réseau parentalité sur le territoire
- Développer les partenariats dans l'organisation d'événements
- Elaborer des projets communs et ouverts à toutes les structures

#### Résultats et impacts attendus :

- Une offre plus importante d'événements liés à la parentalité
- Plus de travail en commun entre les structures

#### Plan d'actions

#### Exemples d'actions :

Organiser un événement permettant de présenter au public les différentes structures et associations œuvrant dans le domaine de l'enfance et de la parentalité

#### Exemples d'actions :

**Réseau parentalité :** Animer et étoffer le réseau local par des réflexions et des projets communs (exemple : solution de garde ponctuelle)

#### Critères d'évaluation :

- Nombre d'associations ou de structures impliquées dans les projets
- Nombre d'actions communes réalisées

Chacun de vous est acteur de la réussite et du développement du  
Centre Socio-Culturel sur le territoire de la CCRM.

